

## Thème : Actualité du contentieux administratif

**Date :** Vendredi 20 novembre 2020 de 9h30 à 12h30

**Lieu :** Hôtel Kyriad - 32/34 rue de la Scierie - 17000 La Rochelle

### Objectif :

- *La formation a pour objet de faire le point sur les évolutions, textuelles et surtout jurisprudentielles, intervenues dans les 24 derniers mois, en matière de contentieux administratif.*

### Programme

- Les récentes évolutions législatives et réglementaires en matière de contentieux administratif
- L'état de la jurisprudence Czabaj
- La répartition des compétences juridictionnelles
- L'introduction de l'instance (mesures pouvant faire l'objet d'un recours, délais, intérêt et qualité pour agir)
- L'office et les pouvoirs du juge (l'instruction, les obligations du juge, les pouvoirs du juge de l'excès de pouvoir, les pouvoirs du juge du plein contentieux)
- Les voies de recours (l'appel et le recours en cassation)

### Moyens pédagogiques

Exposé oral avec remise d'un support pédagogique

### Intervenant

Maître Manuel DELAMARRE, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Ancien Premier conseiller de Cour administrative d'appel et Maître de conférence à Sciences-Po Paris

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 75€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 35€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.